

C.R. Commission Scolaire du 10/03/2017.

Présents : Joëlle Paccard, Catherine Lombard, Jean-Pierre Drevet-Sanntique, Pierre-Yves Friot, Marie-France Picard.

Les différents points abordés :

- **En CCVG :**

- **Val Guiers en Fête :** *Samedi 23 septembre 2017 l'après-midi à Saint-Genix.*

1^{er} comité de pilotage qui a eu lieu le 6/03/2017. Le thème choisi cette année est la parentalité avec le sous thème : « jouons ensemble ».

La CCVG souhaite élargir cette fête à différentes associations, telles Isactys, la vie, les amis du Togo, PariSolidarité ou d'autres partenaires tels les jardins partagés, le cinéma de notre commune etc...

Les services enfance-jeunesse ont déjà réfléchi et proposent notamment, un jeu de l'oie géant, des dominos, un repas préparé par les ados, un séance de ciné etc...

La question de la participation de notre cmj s'est posée : La CCVG souhaiterait peut-être que ce dernier intervienne sur l'organisation, la gestion de cette fête.

Aucune réponse n'a été donnée à la CCVG sans consultation préalable de la commission scolaire.

Après en avoir discuté, il en ressort que les membres ne voient pas trop comment le cmj peut intervenir sur cette fête étant donné le thème choisi.

Pour ce qui est de l'organisation elle-même, cette dernière relève de l'interco, et non, de notre commune ou cmj, nous ne sommes pas porteur de ce projet.

Reste qu'il est dommage de ne pas participer à cet événement puisque ce dernier se déroule sur notre commune. La commission scolaire se donne un délai de réflexion sur ce point. Et nous continuerons à participer au comité de pilotage.

- **Comité de pilotage sur les TAP, commission du 16/02, note d'information etc...**

Le PEDT de la CCVG se terminant en 2017, il faut obligatoirement qu'un nouveau PEDT soit établi et voté pour le 31/03/2017 afin que ce dernier entre en application en septembre 2017.

Un premier comité de pilotage s'est déroulé le 6/02/2017, en présence des parents délégués, des directeurs des écoles de la CCVG, des élus, des membres des DDEN et de l'Inspectrice d'Académie, Mme Barroso.

Un bilan du PEDT actuel a été réalisé, nous avons pu avoir le retour des différents questionnaires remplis par les différents partenaires des TAP à l'automne dernier.

Il s'avère que :

- Les écoles qui ont les TAP le jeudi après-midi ne souhaitent pas changer et prendre le mardi après-midi.
- Les écoles qui ont TAP le mardi après-midi, souhaitent quant à elles, changer de jour, sauf l'école maternelle de notre commune.

Après plusieurs échanges, il a été convenu, que ceux du jeudi resteraient le jeudi. Ceux du mardi, devront voter et soumettre aux différents conseils des écoles, s'ils souhaitent soit rester au mardi soit passer au vendredi après-midi, puisqu'il est impossible pour la CCVG de passer l'ensemble des écoles au jeudi après-midi.

Les communes concernées sont : Domessin, Saint-Béron, et Saint-Genix-sur-Guiers. Nos écoles ont une voix chacune pour le vote ! (soit 3 communes concernées mais 4 voix). Si à l'issue des conseils, il y a égalité, alors la CCVG tranchera entre le mardi et le vendredi.

Mme Barroso fait savoir qu'elle n'est pas favorable au vendredi après-midi.

A l'issue de ce comité de pilotage, la Mairie de Saint-Genix a fait savoir son mécontentement et rappelant, à juste titre, à la CCVG qu'en 2014, il avait été convenu une alternance entre les écoles qui avaient TAP le jeudi après-midi et celles qui avaient TAP le mardi après-midi, ceci pour une plus grande égalité et équité entre les communes de la CCVG.

Une commission petite-enfance, enfance-jeunesse a eu lieu le 16/02/2017 à la CCVG : Un CR a été fait par Pierre-Yves, la question des TAP a été abordée, les tarifs de ces derniers aussi, une augmentation de 1 % serait à prévoir pour la rentrée de septembre 2017. Par ailleurs, la question de la fourniture des repas et des couches dans les crèches a aussi été abordée, pour rappel, notre structure fournit déjà ces services.

Fin février, la CCVG a envoyé une notice d'information sur les TAP, à lire aux conseils des écoles, or que ce soit les directeurs des écoles, les parents délégués et les membres de la Mairie, personne n'a réussi à comprendre ce que la CCVG voulait faire pour les votes dans les conseils.

Après interrogation de la CCVG, on nous demande de poser 3 questions lors de nos conseils :

- Êtes-vous favorable au vendredi après-midi ?
- Voulez-vous rester à l'organisation actuelle ?
- Souhaitez-vous l'alternance entre les communes ?

Après discussion entre les directeurs de nos deux écoles, des parents délégués et de la Mairie, une position identique sera proposée aux conseils des deux écoles, à savoir :

- Refus du vendredi,
- Refus de l'organisation actuelle,
- Volonté de l'alternance entre les communes, donc demande de passage au jeudi après-midi, conformément à l'accord de 2014.

La commission scolaire regrette la manière de faire de la CCVG, que ce soit au niveau de l'organisation, de la prise de décision ou du manque de clarté dans les explications données et communiquées.

Rappel : le conseil de la maternelle aura lieu le vendredi 17 mars 2017 à 18h, le conseil de l'élémentaire aura lieu le vendredi 24 mars 2017 à 18h.

○ **Les transports scolaires : 2 réunions ont eu lieu en CCVG courant février et une, en mairie.**

- La 1ère consistait en la présentation de navettes en régie pour les ramassages des 0-3kms sur les communes de Pont et Saint-Genix.
Beaucoup d'interrogations et de doutes sur la faisabilité de ce type de transports. La commune ne se prononce pas !
- Une seconde réunion a eu lieu en présence de M. Pirat, à la CCVG, pour la validation des comptes transports scolaires de la CCVG, les projets d'économie trouvés par l'interco, ont été plus ou moins refusés par M. Pirat, il demande expressément à l'interco de ne pas bouger avant la rentrée de septembre 2018. A suivre.
Un point a été abordé sur la prise en charge des – de 3 ans dans les bus, à la demande des RPI, et en dérogation à ce que fait le département. Après discussion, un vote a eu lieu, unanimité sauf une voix venant de notre commune.
- Enfin une réunion en date du 6/03/2017 a eu lieu sur notre commune afin d'essayer de trouver une solution pour le sens de circulation des bus sur notre commune. 4 personnes du département étaient présentes, Jean-Pierre et Joël pour la commune. Nous sommes en attente du CR et de solutions préconisées.

○ **Les futurs travaux prévus en CCVG en lien avec le scolaire :**

- Le bâtiment des Marmousets pour le périscolaire, situé au sein de notre école élémentaire. Après plusieurs réunions avec Abamo et la CCVG, il semblerait que la réfection de l'ancien bâtiment en rdc soit retenue avec un agrandissement pour combler la suppression du préfabriqué actuel. Au total, ce serait un bâtiment de 600m² de superficie. Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été effectuées par la CCVG (400 000€).
- Le bâtiment du club ados, il se situerait près du collège. L'OPAC serait prête à céder un morceau de terrain à la CCVG pour permettre la construction de ce bâtiment, type maison. De même, des demandes de subventions ont été réalisées (environ 200 000€).

- **En commune :**

- **C.A. du Collège:** au niveau des prévisions des effectifs septembre 2017, ils sont assez stables : 163 élèves de 6ème répartis en 6 classes, 156 en 5ème répartis en 6 classes, 174 en 4èmes répartis en 7 classes et 145 en 3ème répartis en 6 classes.

- Toujours difficultés liées aux jsp, information sera donnée à la caserne de St-Genix
- Lecture faite du courrier adressé par l'ensemble des professeurs d'EPS du collège à notre Mairie, concernant l'utilisation du stade synthétique.

Après discussion des membres de la com scolaire, il a été décidé de proposer à la commission travaux, à la commission vie associative et à l'ensemble de la municipalité de :

- relancer les clubs par courrier rappelant les règles d'usage du synthétique, notamment au niveau de la propreté aux abords du stade (surtout à la fin du week-end).
- De mettre un panneau à l'entrée du stade, rappelant les règles d'utilisation et de donner des heures où le synthétique serait réservé au collège.
- D'un rappel plus général des règles dans le bulletin municipal.

- **C.M.J. :**

- **Bilan voyage à Paris.**

- **Séance du 13/03/2017 :**

- Intervention de P. Dasnière pour le projet fleurissement soulevé par les jeunes élus.
- Questions sur l'Arc de Triomphe + remerciements au député.
- Cérémonie du 19/03 : un point historique et détaillé sera effectué lors de la séance.

- **Bilan action intergénérationnelle :** elle a eu lieu le 7/03/2017 à la mairie, en présence de la Bibliothèque, de l'école Maternelle, de l'animatrice du foyer logement, de Mme Picton, et des adjoints concernés par cette action du mois de décembre dernier.

Tous s'accordent à dire qu'il y a eu des points négatifs (souvent les mêmes soulevés par la com scolaire) à améliorer mais aussi des points positifs sur ces moments entre personnes âgées et jeunes enfants.

D'autres projets pourraient voir le jour, notamment à travers des ateliers, à la maternelle autour du jardinage : maternelles-foyer logement-cmj.

Possibilité de fleurissement au sein de l'école maternelle, pendant 3 ou 4 séances de 11h30 à 12h15 le jeudi, à partir du 22/05.

Réunion du comité de pilotage le 11/04/2017 à 17h mairie pour en reparler.

Les membres de la com scolaire ne sont pas très favorables à ce projet.

A suivre.

